



AIDE FRATERNELLE SALVATORIENNE

60^e année, n°4

4^{er} trimestre: octobre-décembre 2023

Notre action « Adoption financière »

Nous souhaitons profiter de notre dernier bulletin trimestriel de l'année pour mettre notre action « Adoption financière » en lumière.

L'adoption... l'adoption financière pour offrir un meilleur avenir aux enfants du Congo, du Rwanda, d'Ouganda, du Brésil, du Paraguay, du Chili, d'Inde, d'Indonésie ou des Philippines. Grâce aux parents adoptifs/sponsors de ces enfants, nous sommes en mesure de remettre (tous les trois mois) une somme aux intermédiaires, afin que les enfants puissent aller à l'école et apprendre un métier. Nous comptons sur l'engagement des parents adoptifs, de manière à ce que « leur enfant » puisse suivre une formation et pourvoir de la sorte à ses besoins. Souvent, les enfants retournent dans leur village et y jouent un rôle dans le développement de la population locale.



Pour le montant de 16,50 € par mois, vous pouvez aider un enfant dans un pays pauvre à construire un avenir meilleur et plus heureux.

À quoi sert cette somme mensuelle de 16,50 €, soit 198 € par an ?

Dans un premier temps, elle servira à nourrir un enfant; un enfant qui a faim ne peut étudier. Des livres scolaires sont nécessaires; souvent, un uniforme est souhaitable et les frais scolaires sont également pris en charge.

Lorsque des soins médicaux sont nécessaires, ils seront payés grâce à la contribution, dans la mesure du possible.

Nos frais de fonctionnement s'élèvent, quant à eux, à 10 %.

Il est possible d'entretenir un contact avec l'enfant adoptif, toujours par le biais de l'intermédiaire responsable. Ces intermédiaires sont un trait d'union important entre notre organisation et les parents adoptifs. Plusieurs de ces sœurs missionnaires, frères missionnaires et aides laïcs se chargent du suivi. Car il serait dommage que l'aide à ces enfants cesse lorsqu'un intermédiaire revient en Belgique ou aux Pays-Bas !

Adieu

Ces dernières années, nous avons également dit adieu à plusieurs intermédiaires et nous leur sommes reconnaissants pour les longues années d'agréable collaboration avec eux.

Les collaborateurs de Madame Els Koop (+2016) poursuivent son œuvre à Lins, au Brésil. La Comunidade Educacional Para o Trabalho apporte un soutien aux familles et aux enfants les plus pauvres dans les bidonvilles.

De nombreuses familles socialement vulnérables y habitent, parmi lesquelles environ 500 familles vivent dans une extrême pauvreté et doivent se débrouiller avec moins de 19 euros par mois par personne. La CEPT a mis en place un programme d'activités permettant aux enfants de se sentir en sécurité, de vivre la convivialité et de ressentir un sentiment de dignité.



Brésil - CEPT organise des sports et des jeux

Madame Fanny Lopez, responsable des sœurs Ursulines depuis de nombreuses années, est décédée en décembre 2022. Elle avait déjà confié ses tâches aux sœurs au Congo et en Inde. Nous avons un bon contact avec elles, ce qui nous permet de continuer de leur verser un soutien.

Frère Theo Adams est rentré aux Pays-Bas à la fin de l'année 2022 pour raisons de santé. Il a formé ses collaborateurs au Brésil de manière à ce qu'ils poursuivent l'œuvre de sa vie. Il est décédé en février 2023.

Sœur Lucienne Hardy était aussi de retour en Belgique depuis quelques années. Au Chili, elle a accueilli de nombreux enfants dans son foyer pour enfants abandonnés. Certaines mères n'avaient tout simplement aucune chance de s'occuper de leurs enfants, mais, chez « mama Lucienne », ils ont trouvé un foyer chaleureux, l'amour et la sécurité. Nous lui avons dit adieu le samedi 8 juillet 2023.



Malheureusement, nous avons encore dit adieu à plusieurs intermédiaires... nous nous rappelons leur enthousiasme pour notre action ! S'affairant toujours pour le bien-être des nombreux enfants qui ont droit à un avenir meilleur.

Succession

À Kikwit, au Congo, nous apportons notre soutien aux sœurs Annonciades. Celles-ci sont toujours actives dans les écoles et veillent à ce que les enfants puissent bénéficier d'un enseignement de qualité. Sœur Patricia Winters est ainsi partie au Congo en 1963 en tant que professeur de coupe et de couture. Au fil des ans, en plus des cours qu'elle prodiguait, elle a également aménagé des potagers, soigné la population, aidé à mettre des enfants au monde... pour ne citer que quelques exemples de ses nombreux accomplissements. Elle séjourne aujourd'hui dans sa congrégation à Heverlee, mais son cœur est resté au Congo. Sœur Patricia a toujours de nombreux contacts avec ses consœurs (désormais des sœurs autochtones) qui la tiennent au courant des résultats scolaires des enfants et de la situation dans le pays.



R.D. Congo - Des jeunes se forment pour devenir menuisiers

Sœur Roos Catry habite maintenant depuis un moment en Belgique, mais elle est partie en 1970 aux Philippines en tant que kinésithérapeute et professeur de sport. Elle a été affectée aux soins des personnes handicapées de l'hôpital orthopédique public. À côté de cela, elle accompagnait également des enfants et des adultes handicapés au moyen du sport et de la musique. Une vingtaine d'enfants séjourne au « Liefdevol Tehuis » (Foyer Chaleureux), une résidence temporaire pour enfants et jeunes handicapés en pleine croissance et en âge scolaire. Comme le

dit sœur Roos : « Même en étant en Belgique, je me sens toujours extrêmement liée à mon travail de missionnaire que j'ai accompli auprès des enfants et des jeunes handicapés aux Philippines. Je les considère comme de petits héros, qui me donnent et nous donnent à tous une leçon de vie. Merci aussi à l'Aide Fraternelle Salvatorienne et aux généreux donateurs et donatrices de continuer de leur apporter leur soutien. »



Comme vous le savez probablement, l'Aide Fraternelle Salvatorienne fête cette année, en 2023, son 60e anniversaire.

Tout a commencé à Hamont, il y a 60 ans. Le « département » Adoption financière n'a vu le jour qu'au début des années 80, après qu'une sœur est venue frapper à la porte de l'Aide Fraternelle. Elle donnait des leçons aux enfants, sous un arbre, au soleil. Les enfants

étaient tous assis sur le sol et écoutaient attentivement la sœur/professeur. Il arrivait qu'ils viennent le ventre vide, mais la sœur leur donnait d'abord un bol de lait. Les parents de ces enfants étaient tous heureux et contents : leurs enfants apprenaient à lire et à écrire, ce qui leur manquait.

Comme de nombreux enfants ne pouvaient pas venir « jusqu'à l'arbre », la question d'une aide possible de notre part s'est posée. Nous était-il possible de trouver un parent adoptif, une marraine ou un parrain, capable d'aider l'enfant à faire ses études grâce à une petite contribution ? C'est ainsi qu'est née l'action « Adoption financière ».

Aujourd'hui, bien des années plus tard, nous pouvons jeter un regard satisfait sur cette belle action ! De nombreux enfants ont pu se construire un bel avenir, grâce au soutien de nos parents adoptifs, de nos sponsors !

Nous sommes toujours à la recherche de « nouveaux parents adoptifs ».

Vous souhaitez apporter votre soutien à un enfant ou faire un don unique ? C'est évidemment possible ! Faites un don sur notre numéro de compte en mentionnant « adoption financière projet numéro A04 ».

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez tout simplement l'une de nos collaboratrices, qui se fera un plaisir de vous renseigner !



Nous terminons en vous présentant nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024 ! L'administration et tous les collaborateurs de l'Aide Fraternelle Salvatorienne vous souhaitent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une année 2024 de santé, de bonheur et de paix !

Nous vous remercions de votre soutien sans faille et de l'intérêt dont vous faites preuve à l'égard de notre organisation. Grâce à vous, les donateurs, les sympathisants, nous pouvons poursuivre nos projets, notre action « Adoption financière », nos collectes de vêtements.

Merci de maintenir le lien avec nous.



Si les dons que vous faites à l'Aide Fraternelle Salvatorienne au cours d'une même année égalent ou surpassent le total de € 40, - ils peuvent être déduits, selon la loi, de vos revenus imposables. Notre secrétariat vous enverra automatiquement l'attestation requise à cet effet au début de l'année prochaine. Cela vaut aussi pour les dons destinés à faire dire des messes dans les pays du Sud.

Avez-vous déjà jamais pensé à citer l'Aide Fraternelle Salvatorienne comme cohéritière dans votre testament? De cette manière vous assurez un appui sérieux aux populations déshéritées et aux missionnaires dans les pays du Sud. Pour cela, il suffit d'inclure dans votre testament une phrase comme: **"A l'Aide Fraternelle Salvatorienne a.s.b.l., 't Lo 47 à 3930 – Hamont, je lègue la somme de € ..."**. L'Aide Fraternelle Salvatorienne est une des 100 organisations qui, ensemble, ont lancé la campagne 'testament.be'. Pour de plus amples informations, contactez www.testament.be.

Voulez-vous donner **un caractère personnel** à votre aide et connaître l'usage qui en est fait ? C'est votre droit. Adressez-vous alors à notre service parrainage. Nous vous suggérons alors **adopter financièrement un enfant** dans un pays de développement. **Moyennant €16,50 par mois, vous pouvez assurer une éducation normale d'un enfant.** Vous recevez le nom et une photo du filleul(e) et l'adresse du missionnaire en contact avec lui. Vous pouvez ainsi vous mettre en rapport avec l'enfant et sa famille. Nous sommes conscients du danger du mauvais usage fait de votre appui. C'est pourquoi l'action est tenue en main localement par un missionnaire ou un coopérant (h/f) que nous connaissons personnellement et pour qui nous nous portons garant. Si vous êtes intéressé par cette action, demandez de plus amples renseignements.

Si vous changez d'adresse et si vous désirez continuer à recevoir notre périodique, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse. En vous remerciant à l'avance!

Colophon

Rédaction: Lieve Schreurs
Lay out: Marita Martens
Photos: Aide Fraternelle Salvatorienne
 Kjpargeter - Freepik
Imprimerie: Burocad nv, Peer (BE)

Aide Fraternelle Salvatorienne
 't Lo 47
 3930 Hamont-Achel
 Belgique
 Approbation ecclésiastique

info@salvatorhulp.org | www.salvatorhulp.org
Téléphone: 011-44 58 21
IBAN: BE19335044015212 | **SWIFT:** BBRUBEBB
Numéro d'entreprise: 0407 761 472
RPM: Anvers, dpt. Hasselt

